



Bac Pro Tertiaires :

Evaluation par profil en Economie-Droit

Préconisations académiques

Guide destiné aux enseignants intervenant dans la formation en Economie-Droit.

1/ De l'évaluation traditionnelle à l'évaluation par profil

A titre de rappel, l'évaluation traditionnelle en Economie-Droit, avant l'introduction de l'évaluation par profil, consistait à attribuer des points en fonction de la présence ou non de termes-clefs dans les réponses des apprenants.

La qualité générale du propos et de la méthodologie de l'apprenant étaient secondairement pris en considération.

L'évaluation par profil inverse les procédés et objectifs d'évaluation.

**Avec l'évaluation par profil,
la qualité générale du propos et de la méthodologie de l'apprenant
est prioritairement évaluée.**

2/ Les sujets d'Economie-Droit : quelques rappels préliminaires

Composition d'un sujet :

- Contextualisation du sujet (mise en situation....)
- Enoncé des consignes
- Documents variés (textes, tableaux, graphiques, infographies, photos, caricatures ...)
- Annexes à compléter par l'apprenant pour certains travaux.

Longueur : 10 à 12
pages au total

Structure de l'énoncé :

Partie 1 : Analyse documentaire.

Elle est composée de :

- ↳ **Analyses synthétiques de documents** (par le biais de grilles de lectures, de résumés...)
- ↳ **Expliciteations d'extraits de document** (phrases à expliciter, interpréter...)
- ↳ **Choix de documents** (argumentation sur les choix et non choix de divers documents afin d'illustrer la problématique ou une question particulière)

Partie 2 : Conduite de l'étude.

L'apprenant doit rédiger un **développement structuré traitant de la problématique centrale, toujours clairement énoncée dans le sujet**. Les travaux de la partie 1 sont destinés à faciliter l'étude de la partie 2.

En général, l'énoncé du sujet fournit :

- ↳ 1/ des indications sobres sur le contenu de **l'introduction** attendue
- ↳ 2/ le thème à traiter en **partie A** du développement structuré
- ↳ 3/ le thème à traiter en **partie B** du développement structuré
- ↳ 4/ des indications sobres sur le contenu de la **conclusion** attendue

A noter : cette structure reste indicative. Il est primordial de former les apprenants à une certaine adaptabilité dans la conduite de leurs études d'Economie-Droit

3/ Modalités de l'évaluation par profil

Rappel : Avec l'évaluation par profil, la qualité générale – du propos et de la méthodologie de l'apprenant – est prioritairement évaluée

Concrètement, sur la base d'une évaluation par critère (cf. ci-dessous), on procédera à des compensations et rééquilibrages finals, en fonction de la qualité globale de la partie évaluée.

En outre et dans tous les cas, pour passer du – au +, la syntaxe doit être globalement correcte et la connotation économique et/ou juridique claire.

Partie 1 : Analyse documentaire

Evaluation des analyses synthétiques de documents

- En formation, il est nécessaire de développer l'adaptabilité de l'élève sur la forme de l'analyse : **grille de lecture ou résumé ou autre forme...**
- L'évaluation consiste à déterminer si les principales idées exigibles par documents (3 ou 4 en moyenne) sont **correctement reformulées (sens, syntaxe, vocabulaire...) et argumentées**. En outre, l'évaluation finale par profil de cette sous-partie tiendra bien compte des **compensations et rééquilibrages qui se justifient par la qualité globale de l'ensemble** (tout document confondu).
Précisément, pour chaque document :

++	• Les idées essentielles et exigibles sont correctement reformulées et argumentées
+	• Les idées essentielles et exigibles sont données sans reformulation ou peu approfondies. • OU BIEN la moitié ou un peu plus des idées essentielles et exigibles sont correctement reformulées et argumentées.
-	• Un peu moins de la moitié des idées essentielles et exigibles sont correctement reformulées et argumentées • OU BIEN la majorité des idées sont données de façon confuse et superficielle
--	• Situations en deçà

Evaluation des explicitations d'extraits de document

++	• Les éléments essentiels et exigibles (3 ou 4 en moyenne) sont explicités et reformulés
+	• La majorité des éléments essentiels et exigibles est explicitée et reformulée • OU BIEN l'ensemble des éléments essentiels et exigibles est explicité de façon insuffisante
-	• Un peu moins de la moitié des éléments essentiels et exigibles est explicitée et reformulé • OU BIEN la majorité des éléments essentiels et exigibles est fournie avec des explicitations insuffisantes
--	• Situations en deçà

Evaluation des choix de documents

- En formation, il est nécessaire de développer l'adaptabilité de l'élève sur l'analyse de divers formats de documents : **textes, photos, illustrations, tableaux, infographies...**
- Pour **chaque** document proposé, l'élève doit **argumenter soit son choix, soit son non-choix**.

++	• L'ensemble des choix/non-choix est bien argumenté
+	• L'ensemble des choix/non-choix est argumenté de façon approximative
-	• 1 seul choix de document argumenté • OU BIEN l'ensemble des choix/non-choix est argumenté sans connotation économique ou juridique.
--	• Situations en deçà

Partie 2 : Conduite de l'étude

Remarques générales :

Consigne de l'Inspection générale : favoriser les sujets permettant la structuration des parties A et B du développement structuré en 2 sous-parties, cf. ci-dessous.

En outre, il est important de **bien former les élèves à réinvestir les analyses des documents (partie 1 de l'épreuve) dans le développement structuré (partie 2 de l'épreuve).**

Tout au long des 3 années, il est recommandé **d'accentuer la création de liens entre la formation et le vécu en PFMP des élèves** d'une part, **entre la formation et l'actualité économique, juridique et sociale** d'autre part. Lors des corrections de l'épreuve terminale, de tels apports des candidats dans le développement structuré sont très appréciables.

La structure attendue du développement structuré :

Introduction (titre à noter)

Entièrement rédigée (syntaxe correcte, mots de liaison...) et bien présentée (retour à la ligne pour la présentation de la problématique, du plan...), elle présente :

- ↳ la problématique
- ↳ la définition des 2 ou 3 termes économiques et/ou juridiques centraux de la problématique
- ↳ l'intérêt de l'étude de cette problématique (facultatif à l'épreuve du Bac Pro, nécessaire pour former à l'entrée en BTS)
- ↳ en clôture d'introduction, l'annonce du plan (parties 1 et 2)

Rappel : dans certains énoncés de sujets, l'introduction est présentée sous la forme d'une 1^{ère} consigne dans une liste de 4. En informer les élèves.

Partie A (titrée en reprenant les consignes de l'énoncé du sujet)

1^{ère} sous-partie de A (non titrée ; paragraphe argumentatif entièrement rédigé sur un premier axe d'analyse de cette partie)

2^e sous-partie de A (non titrée ; paragraphe argumentatif entièrement rédigé sur un deuxième axe d'analyse de cette partie)

Rappel : dans certains énoncés de sujets, la partie A est présentée sous la forme d'une 2^e consigne dans une liste de 4. En informer les élèves.

Partie B (titrée en reprenant les consignes de l'énoncé du sujet)

1^{ère} sous-partie de B (non titrée ; paragraphe argumentatif entièrement rédigé sur un premier axe d'analyse de cette partie)

2^e sous-partie de B (non titrée ; paragraphe argumentatif entièrement rédigé sur un deuxième axe d'analyse de cette partie)

Rappel : dans certains énoncés de sujets, la partie B est présentée sous la forme d'une 3^e consigne dans une liste de 4. En informer les élèves.

Conclusion (titre à noter)

Entièrement rédigée (syntaxe correcte, mots de liaison...), elle présente :

- ↳ la réponse à la problématique, conformément aux consignes éventuelle de l'énoncé du sujet
- ↳ une ouverture du sujet (facultatif à l'épreuve du Bac Pro, nécessaire pour former à l'entrée en BTS)

Rappel : dans certains énoncés de sujets, la conclusion est présentée sous la forme d'une 4^e consigne dans une liste de 4. En informer les élèves.

Evaluation de l'introduction

- En formation, favoriser les problématiques avec **2 ou 3 concepts économiques et/ou juridiques centraux** ; **Exiger leur définition** dans l'introduction

++	• 2 concepts centraux sont correctement définis	• problématique exposée + présentation du plan
+	• 2 concepts définis dont 1 au moins correctement défini • OU BIEN 2 concepts assez bien définis	• problématique + pas d'annonce du plan
-	• concepts définis mais ensemble fragile, pas clair ou insuffisant • OU BIEN 1 seul concept défini	• problématique hors sujet
--	• N'a su définir aucun concept valablement	• pas de problématique

↳ Si l'élève a évoqué **l'intérêt du sujet**, valoriser

Evaluation des parties A et B du développement structuré

Organiser et structurer		
++	• Partie A + Partie B apparentes et titrées (en revanche, pas de sous-titre pour les sous-parties) • Contenu de chaque partie structuré en paragraphes pertinents entièrement rédigé (syntaxe correct, mots de liaison...)	
+	• Partie A + Partie B apparentes et titrées (en revanche, pas de sous-titre pour les sous-parties) • Effort de structuration à l'intérieur des parties mais ensemble un peu maladroit ou superficiel	
-	• Partie A + Partie B apparentes et titrées mais développement peu/pas organisé • OU BIEN Partie A + Partie B non titrées et développement maladroitement organisé	
--	• Situations en deçà	
Apport d'idées = nombre d'idées pertinentes et bien formulées		
++	• L'ensemble des idées importantes et exigibles par partie est présent et pertinent.	
+	• La moitié des idées importantes et exigibles par partie est présente et pertinente. • OU BIEN la majorité des idées importantes et exigibles par partie est présente et assez pertinente.	
-	• Un peu moins de la moitié des idées importantes et exigibles par partie est présente et pertinente. • OU BIEN une seule partie comprend les idées requises exposées de façon pertinentes • OU BIEN la moitié des idées importantes et exigibles par partie est présente et assez pertinente. • OU BIEN la majorité des idées importantes et exigibles par partie est présente et maladroite.	
--	• Situations en deçà	
Argumenter		
++	• La majorité des idées importantes et exigibles par partie est argumentée et reformulée	
+	• La moitié des idées importantes et exigibles par partie est argumentée et reformulée. • OU BIEN la majorité des idées importantes et exigibles par partie est maladroitement ou superficiellement argumentée et reformulée.	
-	• Un peu moins de la moitié des idées importantes et exigibles par partie est argumentée et reformulée • OU BIEN la moitié des idées par partie est maladroitement ou superficiellement argumentée et reformulée • OU BIEN la majorité des idées importantes et exigibles est présente sans argumentation ni reformulation.	
--	• Situations en deçà	

Evaluation de la conclusion

- Toute position personnelle argumentée est admissible sauf si elle est contraire aux valeurs de la République
- Valoriser la présence d'une ouverture du sujet**

++	• Avis/réponse personnel(le) sur la problématique motivée par 1 ou 2 éléments cohérents
+	• Avis/réponse personnel(le) sur la problématique peu justifié
-	• Avis/réponse personnel(le) sur la problématique non ou mal justifié
--	• Pas d'avis personnel, pas de conclusion

Evaluation de la qualité rédactionnelle, 1 point

Sur 1 point. On considère ce point acquis ⇨ évaluation positive

↳ Point enlevé si la copie comporte plusieurs fautes et/ou n'est pas soignée.

Rappel : l'évaluation finale de cette seconde partie tiendra toujours compte des compensations et rééquilibrages qui se justifient par sa qualité d'ensemble.